



## Offre d'emploi Bourse doctorale de 4 ans (2 x 2 ans)

Le *Laboratoire des pratiques et identités journalistiques* de l'ULB (<http://lapij.ulb.ac.be>) offre une bourse doctorale mini-ARC à temps plein de deux ans, renouvelable une fois, soit quatre ans au total, à compter au plus tard du 1er octobre 2020, afin de permettre la réalisation d'une thèse de doctorat sur le thème « **Monde journalistique et violences organisationnelles** ».

### *Sujet de la recherche doctorale*

La recherche doctorale questionnera les rapports de violences organisationnelles dans le monde journalistique belge francophone. Cette proposition poursuit un travail de recherche élaboré depuis 2018, en partenariat avec l'Association des journalistes professionnels (AJP), et qui porte spécifiquement sur les femmes journalistes en Belgique francophone et les raisons qui les poussent à changer de métier, de carrières<sup>1</sup>. Dans cette étude, plusieurs résultats interpellent et questionnent les manifestations de violences organisationnelles exprimées tant par les femmes et les hommes journalistes que par les cadres hiérarchiques. Ces violences organisationnelles s'expriment au travers des modalités d'embauche et de construction des carrières, dans les conditions de travail<sup>2</sup>, les relations professionnelles dans les organisations, se traduisent notamment par du sexisme, du harcèlement ou des périodes de *burn out*, pouvant conduire au départ du métier. Dans les études sur le journalisme, la question de la souffrance au travail est très peu abordée (ou alors par des enquêtes réalisées par les associations professionnelles de journalistes elles-mêmes), celle des violences encore moins. Les atteintes à l'intégrité et les mises en danger dans les organisations médiatiques ont été très peu étudiées. Or, les niveaux de violence sont multiples : social, en milieu de travail, organisationnel et hiérarchique. Des faits et des comportements de violence sont observables, certaines normes et cultures de référence encouragent ou légitiment ces actes, et les impacts sur les journalistes et les personnels de rédaction sont rarement mesurés par les chercheurs (les syndicats et unions professionnelles le faisant sporadiquement). Alors que les mutations du travail et du rapport au travail sont souvent considérées comme participant au développement de la violence, il importe aussi de s'intéresser au *consentement* à subir la souffrance, à en être témoin et à la faire subir :

- Violences structurées par des distinctions sociales de genre, de culture, de classe, de race, d'âge, de sexualité

---

<sup>1</sup> e Cam, F., Libert, M., & Menalque, L. (2018). Être femme et journaliste en Belgique francophone, Rapport universitaire en collaboration avec l'AJP et la Fédération Wallonie-Bruxelles. 228p. <http://www.ajp.be/telechargements/JournalistesFemmes/1-etude.pdf>

<sup>2</sup> Libert, M. (2019). Carrières et conditions d'emploi et de travail des journalistes : Analyse des mutations dans la presse quotidienne belge francophone. Paris : Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie.

- Violences en contexte de travail liées au statut professionnel, au statut hiérarchique, et/ou fonctionnel, à l'appartenance à une génération, dans les interactions entre collègues, lors des conférences de rédaction, dans le rapport avec les sources, etc.

Le concept de violence est polysémique et recouvre des domaines différents. Lorsque les travailleurs racontent une souffrance, un moment, une attitude, une situation, ils renvoient à des phénomènes dont les origines, la nature et les conséquences sont très différentes, mais qui toutes couvrent en elles un rapport difficile à la situation de travail, et entraînent des conséquences personnelles, familiales, professionnelles qui sont autant de traces et de cicatrices dans les narrations des individus<sup>3</sup>. Quelques études en journalisme ont commencé à travailler le harcèlement des femmes dans les médias<sup>45</sup> ou le burn out chez les journalistes<sup>6</sup>, mais ces recherches sont très sporadiques et concentrées dans le monde anglophone.

La violence, dans la diversité de ses formes et de ses ressentis et interprétations, est difficile à percevoir ; mais elle se dit avec les mots et peut s'objectiver. La perspective interactionniste qui pourrait être adoptée dans ce projet permettrait de comprendre comment s'incarnent, se ressentent, circulent et se dévoilent ou se taisent des manifestations de violence organisationnelle, hiérarchique et sociale dans le contexte de travail journalistique. L'hypothèse que pourrait explorer cette recherche serait que les trois pans ne sont pas indépendants, et que les restructurations dans les médias, la précarisation des emplois et les violences faites à certaines catégories sociales discriminées forment un tout et s'alimentent mutuellement, qu'elles illustrent une intersectionnalité forte à même d'expliquer de nombreuses situations de travail.

### *Environnement de recherche*

Le doctorant ou la doctorante réalisera sa thèse sous la supervision et avec l'aide de la professeure Florence Le Cam, titulaire de la chaire de journalisme de l'ULB, chercheure au Laboratoire des pratiques et identités journalistiques (ReSIC). La co-promotrice sera la professeure Manon Libert, chargée de cours à l'Université de Mons (UMONS).

Le *Laboratoire des pratiques et des identités journalistiques (LaPIJ)*<sup>7</sup>, créé au sein du Centre de recherche en information et communication (ReSIC) de l'Université libre de Bruxelles (ULB) répond à la nécessité d'affronter, en tant que chercheurs et enseignants en journalisme, les transformations que subit actuellement la profession, les mutations des métiers et des identités, l'arrivée de nouvelles figures dans le secteur des médias d'information, ainsi que la remise en cause du métier de journaliste. Ce projet prolonge les recherches menées avec Manon Libert et sera l'occasion de poursuivre les discussions collectives menées avec l'ensemble des membres du LaPIJ.

---

<sup>3</sup> Asamani, L. (2010). Organisational and individual consequences of workplace violence. *Public Policy and Administration Research*, 6(9).

<sup>4</sup> Löfgren Nilsson, M., & Örnebring, H. (2016). Journalism under threat: Intimidation and harassment of Swedish journalists. *Journalism Practice*, 10(7), 880-890.

<sup>5</sup> Walsh-Childers, K., Chance, J., & Herzog, K. (1996). Sexual harassment of women journalists. *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 73(3), 559-581.

<sup>6</sup> MacDonald, J. B., Saliba, A. J., Hodgins, G., & Ovington, L. A. (2016). Burnout in journalists: A systematic literature review. *Burnout Research*, 3(2), 34-44. Et Reinardy, S. (2011). Newspaper journalism in crisis: Burnout on the rise, eroding young journalists' career commitment. *Journalism*, 12(1), 33-50.

<sup>7</sup> <https://lapij.ulb.ac.be/>

Le statut de boursier mini-ARC est équivalent à celui d'aspirant(e) du FNRS. En plus de son salaire, le doctorant ou la doctorante retenu(e) bénéficiera d'un crédit de fonctionnement de 1 250 euros par an permettant de couvrir des dépenses liées à la réalisation de la thèse de doctorat : matériel informatique, ouvrages, séjours à l'étranger,... Lors de la première année du mandat, le ou la doctorant(e) recruté(e) sera invité(e) à postuler au FNRS. Il est attendu de l'intéressé(e) qu'il participe aux activités collectives du ReSIC. Il ou elle sera, par ailleurs, amené(e) à prendre en charge la communication des activités de recherche du LaPIJ et de son site internet.

### *Profil recherché*

Les candidat(e)s doivent être titulaires d'un master en sciences humaines et sociales (Information et communication, sociologie, droit...) et avoir une excellente maîtrise de l'anglais.

Constituent des atouts évidents : une connaissance de la pratique et du monde journalistique, et une appétence pour la recherche.

Intéressé(e) ?

De plus amples renseignements sur le poste à pourvoir et la recherche à réaliser peuvent être obtenus auprès de Florence Le Cam ([flecam@ulb.ac.be](mailto:flecam@ulb.ac.be)). Le projet de recherche complet (10 p.) qui a été retenu par le conseil de la recherche de l'Université peut être communiqué sur demande. Les candidatures doivent lui être envoyées par courriel avant le **1<sup>er</sup> septembre 2020** au plus tard.

Elles doivent comprendre les pièces suivantes :

- une lettre de motivation,
- un curriculum vitae détaillé, présenté conformément au canevas de l'ULB ([www.ulb.ac.be/tools/CV-type.rtf](http://www.ulb.ac.be/tools/CV-type.rtf)),
- un écrit, tel une publication scientifique ou un travail de fin d'études, attestant des capacités de recherche et de rédaction.

Une présélection sera opérée sur base des dossiers soumis. Les candidat(e)s retenu(e)s seront invité(e)s à une audition, à distance, le vendredi 4 septembre, en vue d'une entrée en fonction en principe le 1er octobre 2020.